

## L'EXPRESSION DU FUTUR EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN : ÉLÉMENTS POUR UNE ÉTUDE COMPARATIVE

LOUIS BEGIONI\*

**ABSTRACT.** *Expressing Future in French and Italian: Elements for a Comparative Analysis.* In this article, we propose a comparative study between the expression of the future in French and Italian. This is a systemic analysis that shows the differences of the two future values specifying the particular temporal and modal uses and their strong connection with the use of the modal verbs *pouvoir* and *devoir* in French, and *potere* and *dovere* in Italian.

**Keywords:** comparative linguistics of the Romance languages, French linguistics, Italian linguistics, diachrony, synchrony.

**REZUMAT.** *Expresia viitorului în franceză și în italiană: elemente pentru un studiu comparativ.* În acest demers propunem un studiu comparativ între expresia viitorului în franceză și în italiană. Realizăm o analiză sistematică ce își propune să evidențieze diferența de valoare a celor două forme de viitor, precizând în mod particular întrebuințările modale și temporale și legăturile puternice cu întrebuințarea verbelor considerate modale *pouvoir* și *devoir* în franceză, și *potere* și *dovere* în italiană.

**Cuvinte cheie:** lingvistică comparată a limbilor romanice, lingvistică franceză, lingvistică italiană, diacronie, sincronie.

Dans cette étude, nous allons analyser les rapports qui peuvent exister entre le futur italien et l'emploi des verbes dits modaux « pouvoir » et « devoir » en français et *potere* et *dovere* en italien. Cette réflexion est née d'une pratique de la traduction spécialisée (version économique et juridique) dans la filière LEA (Langues Etrangères Appliquées) qui nous a conduit à constater que le futur italien correspondait assez rarement au futur français et qu'il fallait souvent recourir aux verbes modaux pour bien traduire. Ainsi, la phrase italienne suivante :

*verrà domani da te*

pourra avoir deux traductions possibles en fonction du contexte :

« il viendra chez toi demain »

---

\* Professeur, Université Charles de Gaulle Lile 3, CAER EA 854 d'Aix-Marseille Univ. Thématiques de recherche : linguistique comparée des langues romanes, linguistique italienne, psychomécanique du langage

dans le cas où, la réalisation de l'action est certaine,

« il viendra **peut-être** demain chez toi », « il **pourra** venir chez toi demain » ou  
« il **pourrait** venir chez toi demain »

avec une incertitude exprimée par l'adverbe « peut-être » ou par la valeur atténuée du verbe « pouvoir ».

### 1. Eléments de morphologie diachronique

Les formes du futur du français et de l'italien proviennent toutes deux de la périphrase du latin vulgaire **VERBE À L'INFINITIF + HABEO** où le verbe *HABEO* fonctionne comme un véritable auxiliaire. Avec l'évolution, cette périphrase se réduit en français à, par exemple, « je chanterai » et en italien à *canterò* où l'on reconnaît nettement dans les désinences verbales le verbe « avoir » en français et *avere* en italien. Dans les deux langues, ce futur qui est redevenu synthétique possède par conséquent un système désinentiel particulier.

Ce futur dit simple sert à exprimer l'époque future. Toutefois lorsque l'on consulte les grammaires du français et de l'italien, on peut observer de fortes divergences d'emplois et de valeurs aujourd'hui.

### 2. Le futur en italien

Les principales grammaires de l'italien soulignent l'utilisation de moins en moins fréquente du futur pour exprimer une action à réaliser dans une époque future, c'est-à-dire avec une valeur temporelle. Elles observent que, pour cela, le présent est de plus en plus employé tout en constatant un maintien du futur pour d'autres emplois que nous qualifierons de modaux. Nous pouvons ainsi citer la grammaire de Maurizio Dardano et de Pietro Trifone : *anche il futuro semplice, seppure « minacciato » negli impieghi temporali dall'espansione del presente mostra delle accezioni modali ben salde nella lingua parlata*<sup>1</sup>. Les auteurs soulignent bien l'utilisation très limitée du futur pour exprimer une action à réaliser au profit du présent de l'indicatif. Ainsi :

*viene con me domani*

correspondra au français

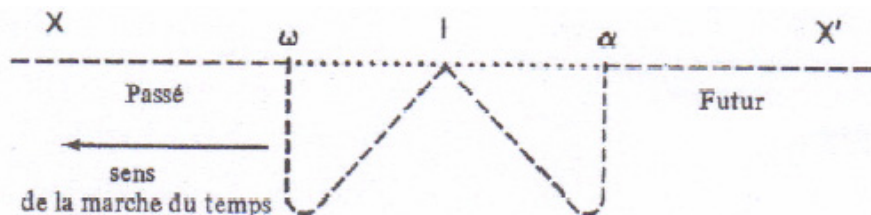
« il viendra avec moi demain »

Même si en français parlé on pourra avoir de la même manière

« il vient avec moi demain ».

<sup>1</sup> Dardano Maurizio & Trifone Pietro, *La nuova grammatica della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1997.  
Notre traduction : le futur simple même s'il est menacé dans ses emplois temporels par l'extension du présent a des emplois modaux bien consolidés dans la langue parlée.

L'utilisation plus fréquente du présent de l'indicatif pour exprimer l'époque future en italien vient d'une construction différente du présent. En effet, si l'on se réfère à la psychomécanique du langage, Gustave Guillaume définit ainsi le présent de l'indicatif « chacun, du reste, perçoit *a priori* que le présent se recompose dans l'esprit de l'instant qui vient de s'écouler et pour partie de l'instant qui va s'écouler »<sup>2</sup>. Il appelle chronotype  $\omega$  la parcelle de temps que le passé emporte avec soi et chronotype  $\alpha$  celle que le futur apporte avec soi, d'où le schéma :



Le fait que l'expression de la valeur temporelle de l'époque future soit surtout confiée au présent est sans doute due au fait que la répartition des deux chronotypes est différente dans les deux langues. Nous déduirons qu'en italien le chronotype  $\alpha$  a une étendue plus importante que celle du chronotype  $\omega$ . Cette répartition inégale a pour conséquence de rendre le présent italien moins apte à exprimer le passé que le présent français ; on peut ainsi observer que le passé récent est exprimé en français par une périphrase avec le verbe « venir » au présent alors que l'italien utilise le passé composé dans valeur aspectuelle de l'accompli du présent avec l'adverbe *appena*<sup>3</sup>.

En revanche, ce que les grammaires appellent le futur modal tend à s'étendre. Ainsi, dans les exemples suivants :

- A : *Che ore sono ?*                                    « Quelle heure est-il ? »  
 B : *Mah, saranno le due.*                            « Il est peut-être deux heures/ il doit être deux heures »,

on peut observer qu'il ne s'agit pas du même futur que celui de la langue française mais comme nous venons de le dire d'un futur modal ou hypothétique qui précise une hypothèse par rapport à un contexte ancré dans le présent, alors que le présent-futur indiquera bien une action future par rapport à une énonciation dans le présent. On peut donc déjà se rendre compte que l'expression du futur italien qui correspond en partie à celui du français est un présent-futur focalisé sur le présent mais aussi sur le locuteur, comme le fait le futur dit « immédiat » en français qui indique de moins en moins un futur proche dans la temporalité par rapport au présent mais une

<sup>2</sup> Guillaume Gustave, *Temps et verbes*, Paris, Champion, 1968, p.323 et 497.

<sup>3</sup> Begioni Louis, « Les rapports entre le temps, l'aspect et la virtualité, exemples dans les langues romanes en français et en italien » in Douay Catherine (éd.), *Système et chronologie*, Rennes, PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2009, p. 225-228.

action future qui focalise sur le locuteur dans l'énonciation au présent. Ainsi, on opposera :

« dans 15 ans, je vais partir à la retraite » (focalisation sur le locuteur)

à :

« dans 15 ans, je partirai à la retraite » (expression de l'époque future sans focalisation).

La prédominance de la part de modalité et d'éléments hypothétiques dans le futur italien permet à celui-ci d'être utilisé et ce, comme en latin classique, après la conjonction *SE* (équivalente au « si » français).

Ainsi la phrase italienne :

*se verrai stasera, andremo al cinema*

correspondra au français :

« si tu viens ce soir, nous irons au cinéma ».

Ces exemples d'utilisation nous permettent de comprendre la différence fondamentale entre les deux langues avec un futur français plus orienté vers la réalisation de l'action et un futur italien plus modal et hypothétique capable d'exprimer l'éventualité. C'est la raison pour laquelle ce dernier peut également dans certains cas exprimer l'ultériorité dans le passé et de ce fait correspondre à la forme simple du conditionnel français. Pour exprimer une ultériorité dans le passé ayant une incidence sur l'époque future, il existe deux possibilités en italien :

- soit on utilise le passé composé dans la principale (exemple : *mi ha detto che...*) suivi, dans la subordonnée, du futur simple, car celui-ci a une valeur hypothétique plus modale que le futur français :

*mi ha detto che verrà*, expression qui se situe entre « il m'a dit qu'il viendrait » et « il m'a dit qu'il viendra » ;

- soit, toujours avec le passé composé dans la principale, on introduit dans la subordonnée une forme de conditionnel périphrastique avec le verbe *potere* dont la valeur sémantique pleine intervient sur la liaison de la forme simple du conditionnel italien avec l'hypothèse en la convertissant en simple ultériorité :

*mi ha detto che potrebbe venire domani*

correspond au français « il m'a dit qu'il viendrait demain », et, malgré la forme simple de conditionnel, n'est plus en liaison avec quelque hypothèse que ce soit.

Pour conclure nos réflexions sur le futur italien, nous dirons qu'il comprend deux composantes essentielles : une part ce que nous appellerons le futur catégorique (fortement ancré sur la perspective de la réalisation de l'action) moins importante que la part hypothétique et modale.

### 3. Le futur français

A la différence du futur italien, les grammaires françaises ainsi que Gustave Guillaume parlent d'un futur catégorique beaucoup moins lié à l'éventuel et à l'hypothétique que le futur italien. Dans la *Grammaire du français contemporain*<sup>4</sup>, on trouve la définition suivante : « Par rapport au présent, qui traduit un processus verbal actuel, le futur traduit un processus *postérieur au moment actuel*. 'Le futur est essentiellement du temps qu'on ne tient pas encore, qu'on imagine. Il emporte ainsi avec soi une part d'hypothèse'(Guillaume). Mais ce temps appartient au mode indicatif (le mode de la réalité) et il exprimera toujours que les chances de réalisation sont plus grandes que la part d'hypothèse. Si la part d'hypothèse est plus grande, la langue emploiera la forme dite 'conditionnel présent' ».

Le futur français est donc essentiellement temporel et la proportion de ses composantes est différente de celle de l'italien, avec une part de futur catégorique plus importante que celle d'hypothétique.

Ainsi la phrase française

« tu viendras demain »

devra être traduite en italien par

*potrai/dovrai venire domani.*

Dans la phrase italienne, la périphrase *potere/dovere* suivie du verbe *venire* à l'infinitif correspond complètement au sens catégorique du futur français. En effet, en italien, les verbes modaux *potere* et *dovere* prennent ici leur sens plein de 'possibilité' et d' 'obligation'. On dira donc qu'il s'agit d'un futur périphrastique catégorique.

Le futur français avec sa part d'hypothétique peut-il exprimer la modalité ? Les valeurs modales du futur français traduisent une certaine forme d'atténuation. C'est le cas de l'exemple suivant :

« J'**avouerai** que l'architecture gothique est pour moi comme le son de l'harmonica » (Stendhal).

Comme le futur italien, il peut exprimer la probabilité. Par exemple la phrase :

« ce sera l'oncle Paul » (Proust)

est l'équivalent dans la langue courante de :

« ce **doit** être l'oncle Paul ».

Le français d'aujourd'hui (surtout oral) tend à réduire cette valeur et privilégiera les auxiliaires modaux *pouvoir* et *devoir* dans leur sens atténué et ce, à l'inverse de l'italien.

<sup>4</sup> Chevalier Jean-Claude, Blanche-Benveniste Claire, Arrivé Michel, Peytard Jean, *Grammaire du français du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.

#### 4. Le rôle des modaux en relation avec le système temporel

Il s'agit d'un système dynamique de relations à 4 éléments : le présent, le futur, le conditionnel et les verbes modaux **pouvoir / devoir**. Comme le conditionnel italien est uniquement modal (et n'exprime l'ultériorité dans le passé que par l'intermédiaire de la composition), les modaux *potere* et *dovere* sont plus dépendants qu'en français des temps avec lesquels ils sont conjugués et même des personnes. Ainsi, avec des temps verbaux accomplis comme le passé simple ou le passé composé, ils n'expriment chacun que le sens plein du verbe, sans subduction : *ha potuto farlo* (sens plein de *potere* : il a eu la capacité de le faire); *ha dovuto farlo* (sens plein de *dovere* : il a été obligé de le faire). En revanche, les temps simples inaccomplis (présent, imparfait, futur) laissent le choix de la valeur pleine ou atténuée en fonction de la personne : lorsqu'il s'agit de l'une des personnes de l'interlocution, la valeur pleine s'impose, même avec les temps inaccomplis, tandis qu'avec la troisième personne (du singulier ou du pluriel), la valeur subduite apparaît à égalité avec la valeur pleine. Ainsi *devi farlo* est un impératif 'tu dois le faire', alors que *deve farlo* exprimera, suivant le contexte, l'incertitude ou l'obligation. Comme en français, seul le contexte peut lever l'ambiguïté.

Dans le cas où les modaux sont conjugués au futur, en italien, c'est le sens plein qui s'impose et le futur périphrastique qui en découle est l'équivalent du futur français catégorique (*potrai/dovrai farlo* = 'tu le feras'), alors qu'en français c'est la valeur atténuée qui prévaudra avec un futur périphrastique quasi-modal ('il pourra le faire' ayant une valeur sémantique intermédiaire entre *lo farà* et *potrà farlo*).

Au conditionnel, c'est la valeur modale de ce temps qui s'impose : *potrebbe farlo* et *dovrebbe farlo* ont pratiquement la même valeur que leurs correspondants français *il pourrait le faire* et *il devrait le faire*. Mais lorsque les modaux français *pouvoir* et *devoir* sont conjugués à des temps ayant un aspect accompli et qu'ils expriment néanmoins l'incertitude, la traduction littérale italienne est impossible. Il faut tourner la difficulté en remplaçant les temps accomplis par des temps inaccomplis. Par exemple, la traduction littérale de *il a dû (pu) se tromper* exprimerait, en italien, la valeur d'obligation pour *devoir* et celle de capacité pour *pouvoir*, ce qui ne correspond pas au sens de la phrase française. En déplaçant la notion de passé sur le verbe *se tromper* (qui devient *s'être trompé*), on peut utiliser le présent — temps inaccompli par excellence — pour *devoir* et *pouvoir*. On obtient ainsi : *deve essersi sbagliato* ('il doit s'être trompé') et *può essersi sbagliato* ('il peut s'être trompé' = 'il se peut qu'il se soit trompé'). On voit qu'avec les modaux, le français a une plus grande souplesse d'utilisation que l'italien, souplesse qu'il doit au travail sur les saisies anticipées auquel il a été contraint par la perte des valeurs modales de son futur. En transférant l'expression de ses modalités des temps simples sur les auxiliaires modaux, le français les a rendues indépendantes des valeurs inaccomplies ou accomplies des temps simples. Il reste cependant encore des liens entre les temps composés et les modalités comme le montrent les futurs composés avec les

troisièmes personnes : *il se sera trompé* (= 'il doit s'être trompé'), *il aura manqué son train* (= 'il doit avoir manqué son train'), etc., mais aussi avec les personnes de l'interlocution : *tu te seras trompé* (= 'tu dois t'être trompé'), voire même *je me serai trompé* (= 'je dois m'être trompé').

### 5. Les relations entre futur et subjonctif : quelques réflexions diachroniques

Le subjonctif, du latin aux langues romanes, a subi des évolutions dans ses valeurs. Ainsi, l'apparition du futur et du conditionnel a changé la répartition des valeurs du potentiel, de l'éventuel, du virtuel et de l'irréel. En latin classique, le subjonctif pouvait exprimer l'éventuel et le potentiel. En italien il a conservé ses valeurs et partage ce champ avec le futur qui est, comme nous l'avons vu, plus hypothétique. Ainsi, dans les phrases ayant une proposition principale avec des verbes exprimant l'incertitude, on pourra utiliser le subjonctif ou le futur avec une progression dans le degré de certitude, comme c'était le cas jusqu'en français classique où l'on pouvait encore faire la différence entre 'j'espère qu'il vienne' et 'j'espère qu'il viendra'<sup>5</sup>.

En italien d'aujourd'hui, on distinguera :

*spero che venga domani a lezione* ('j'espère qu'il viendra demain en cours')

qui a une valeur plus virtuelle que *spero che verrà domani a lezione* qui prend soit une valeur modale soit une valeur temporelle qui reste moins certaine que celle du futur français.

### 6. Le futur imminent des verbes perfectifs

Le dernier cas que nous aborderons est celui des verbes perfectifs dont la réalisation de l'action arrive très rapidement à son terme.

Prenons l'exemple des verbes « tomber » en français et *cadere* en italien. Le présent de ces deux verbes prend une valeur de futur très immédiat :

« il tombe » = « il est en train de tomber » (je le vois tomber)

Même chose en italien :

*cade = sta per cadere*

alors que le présent « sémantique » de ces verbes est un présent de l'accompli :

« il est tombé » / *è caduto*

qui exprime le résultat présent d'une action accomplie. On retrouve ici dans une moindre mesure le cas des langues slaves où c'est la forme du présent des verbes perfectifs qui exprime le futur.

<sup>5</sup> Brunot Ferdinand & Bruneau Charles, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie, 1937, p. 523.

Pour la conclusion de cette étude comparative, nous proposons le schéma suivant qui propose une correspondance des valeurs du futur en français et en italien :

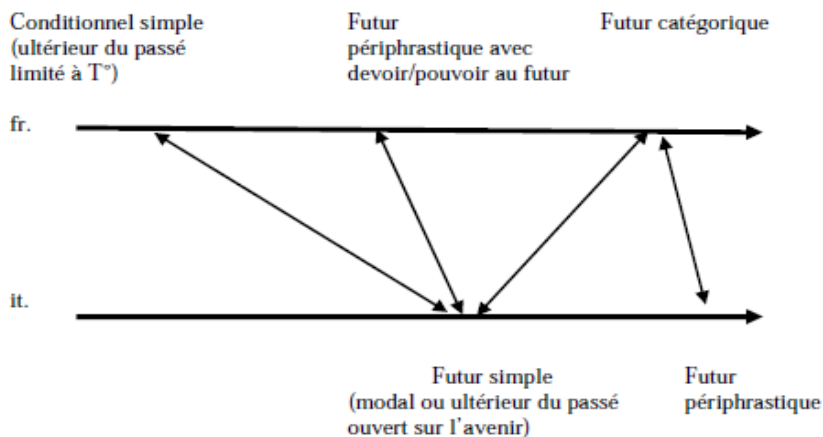


Schéma : Correspondances entre le futur français et italien

## BIBLIOGRAPHIE

- Begioni Louis, « Les rapports entre le temps, l'aspect et la virtualité, exemples dans les langues romanes en français et en italien » in Douay C. (éd.), *Système et chronologie*, Rennes, PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2009, p. 213-230.
- Brunot Ferdinand & Bruneau Charles, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie, 1937.
- Chevalier Jean-Claude, Blanche-Benveniste Claire, Arrivé Michel, Peytard Jean, *Grammaire du français du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- Dardano Maurizio & Trifone Pietro, *La nuova grammatica della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1997.
- Douay Catherine (éd.), *Système et chronologie*, Rennes, PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2009.
- Guillaume Gustave, *Temps et verbes*, Paris, Champion, 1968.
- Imbs Paul, *Les temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1960.
- Pinchon Jacqueline & Wagner Robert-Léon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Université, 1962.
- Renzi Lorenzo & alii, *Grande grammatica di consultazione*, (3 vol.), Bologna, Il Mulino, 1989.
- Revue *Faits de langues* n° 23, Le futur, Paris, Ophrys, 2009.